Image not found or type unknown

Delai de retactation de devis signé

Par **mcg**, le **01/07/2014** à **09:55**

je suis propriétaire le parquet de l'appartement est a changer.J'ai signé un devis avec un artisan le locataire ne veut pas de ce parquet.

Une semaine après j'ai annulé ma commande.Il me fait payer des frais de 170 euros de commande.

A t il le droit et combien ai je de temps pour régler ces frais?il me dit en votre aimable réglement le 3 juillet...

en vous remerciant de vos conseil.

M.CG

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés